

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
de la paroisse Sainte-Marie d'Orléans,  
tenue dans la salle de la Paix, le jeudi 30 mai 2024, à 19 h**

**Présences :** Selon la feuille des présences à l'accueil

Mgr Daniel Berniquez (curé), l'abbé Michael Hartney, prêtre collaborateur, Myriam Asezo, Viviane Côté-Maxwell, Bernard Couture, Marthe Cyr, Claire Dionne, Yvonne Fournier, Raymond Gagné, Jacques Girouard, Louise Imbeault, Véronique Kanku, Nicole Lachance, Ronald Laferrière, Daniel Lamothe, Nicole Lanthier, Hélène Laporte, Nicole Leclerc-Terriault, Yvon McNicoll, Ghislaine Monette, Blonise Narcisse, Rafik Henry Orfali, Gilles Ouellette, Jean Parker, Sylvie Rollin, Herménégilde Rupereza, Charmaine Savage, Gaston Savage, Gilbert Terriault, Lucie Thivierge, Andreas Trau, Janie Turcotte-Trau.

L'assemblée générale annuelle commence à 19 h 10. La séance est présidée par Yvonne Fournier.

**1. Accueil, prière et mot de bienvenue**

Mgr Daniel Berniquez souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et les invite, en tant que disciples du Seigneur pour qui la prière fait partie de leurs vies, à méditer la prière publiée à la page 33 du Prions en Eglise du dimanche. Il enchaîne avec un *Je vous salue Marie*, pour saluer Marie, patronne de notre paroisse.

Mgr Daniel remercie Yvonne Fournier qui préside la rencontre de ce soir et Hélène Laporte qui rédigera le compte rendu de cette réunion. Yvonne invite l'assemblée à mettre de côté pour l'instant l'activité brise-glace proposée à l'accueil. Il sera possible de poursuivre la découverte de nos frères et sœurs ici présents lors de la collation offerte au terme de l'AGA.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour préparé est adopté à l'unanimité, sur une proposition de Myriam Asezo, appuyée par Gaston Savage.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, tenue le 19 octobre 2023, est adopté à l'unanimité, sur une proposition de Jean Parker, appuyée par Raymond Gagné.

**4. Conseil paroissial de pastorale (CPP) – Claire Dionne**

Dans son rapport, la présidente décrit la mission du CPP, puis présente les membres. Elle explique que les journées pastorales diocésaines aident le CPP à rester au diapason de ce qui se fait ailleurs dans le diocèse. Elle résume les sujets et projets à l'étude dans la dernière année : l'introduction du présentoir « Tapez pour donner » afin de mieux répondre au style de vie actuel; le volet des célébrations liturgiques (horaire, réactivation du comité de liturgie, formation des bénévoles pour les diverses fonctions lors des célébrations, retour de la chorale sur une base régulière); l'offre de formations religieuses, les activités pour jeunes (camps de jour; liturgie des enfants); la création d'un poste de pastorale-jeunesse; la reconnaissance des bénévoles; la réflexion sur les engagements en Église et le recrutement en la matière.

***Questions de l'assemblée :***

*Pastorale-jeunesse :* Dans ce projet, le CPP concentre son attention pour l'instant sur les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> années, donc de 12 à 18 ans.

L'abbé Michael ajoute qu'une paroisse visitée a en place un groupe pour les jeunes de 18 ans et plus. C'est une voie à explorer ici dans l'avenir.

On souligne que la paroisse a eu un poste de pastorale-jeunesse dans le passé, mais que cela n'a pas tellement fonctionné. Certaines écoles ont des agentes ou agents de pastorale, mais très peu de ces jeunes sont actifs dans notre communauté paroissiale. Il est important d'agir afin de ramener les jeunes en paroisse. Il faut tenter des choses pour à la fois promouvoir la croissance religieuse des jeunes et leur engagement plus soutenu en Église. Le poste est pour l'unité pastorale Notre-Dame-de-la-Mer-Bleue.

**Réception du rapport du CPP.** L'assemblée reçoit à l'unanimité le rapport de la présidente du CPP, sur une proposition de Bernard Couture, appuyée par Véronique Kanku. Merci à Claire.

## 5. Conseil des affaires temporelles (CAT) – Daniel Lamothe

Dans son rapport, le président décrit brièvement le mandat du CAT, dresse la liste des membres, et présente sommairement les dépenses importantes engagées durant l'année, la principale étant la réfection de la toiture à la suite des dommages causés par le dérécho (couverte en grande partie par la compagnie d'assurance heureusement). Les Chevaliers de Colomb aident généreusement à défraayer les coûts d'entretien et de modernisation des installations (plus récemment, le système d'éclairage extérieur). Le président explique également la gestion des fonds excédentaires.

Le bilan financier comparatif pour les années 2022 et 2023 démontre que la paroisse se porte bien financièrement, que les recettes continuent de s'accroître légèrement depuis la fin des années de pandémie. Un investissement a été fait dans le Fonds de prêts diocésain.

En plus des remerciements d'usage aux membres du CAT, à André Desmarais pour les états financiers mensuels, aux organismes communautaires, aux partenaires et aux paroissiennes et paroissiens pour leur appui financier, des remerciements spéciaux sont offerts à Sylvie Rollin qui a pris sa retraite après 5 ans de service à la paroisse. Gilles Ouellette lui succède dans le poste d'adjoint administratif.

### ***Questions de l'assemblée :***

**Dépenses prévues en 2024.** Deux projets d'entretien sont prévus en 2024 :

1) le remplacement de l'éclairage intérieur par des lumières DEL plus économiques et l'installation d'interrupteurs de courant détecteurs de mouvement (la lumière s'éteint automatiquement quand personne n'est dans la pièce) ainsi que d'interrupteurs gradateurs (permettant d'ajuster l'intensité de la lumière);

2) la peinture du sanctuaire et des salles de l'Espoir et de la Paix : 3 firmes ont fourni des devis. Le contrat a été donné pour le sanctuaire (8 500 \$) – les travaux sont prévus en août. Un service de consultant en design a été retenu pour le choix des couleurs. Le reste se fera dans la phase B.

**Salaire – Poste d'agent ou agente de pastorale jeunesse.** Le CAT donne son appui à cette initiative de pastorale-jeunesse du CPP. Le but est de rejoindre les jeunes, de leur offrir des activités qui répondent à leurs besoins, et d'ainsi investir dans l'avenir de la paroisse. On prévoit un poste de 20 à 30 heures par semaine; le salaire exact reste à déterminer.

**Différence entre maison paroissiale et presbytère.** Au début de la paroisse, il n'y avait pas encore d'église; les messes étaient célébrées à l'école. On a choisi d'appeler la résidence du curé maison paroissiale; les bureaux de la paroisse étaient initialement situés au sous-sol de cette maison. La maison est située sur la rue Nesting; la cour de la maison donne sur le stationnement de l'église.

**Les états financiers de la paroisse sont-ils vérifiés?** La paroisse envoie chaque année son rapport financier à l'archidiocèse d'Ottawa-Cornwall dans le format demandé. La valeur de la maison

paroissiale et des biens paroissiaux y est notée. La paroisse est une unité corporative de l'archidiocèse d'Ottawa-Corwall, qui lui est l'entité corporative. Tous les biens de la paroisse appartiennent à l'archidiocèse, y compris l'église et le terrain de l'église. La paroisse assure la gestion des biens en qualité d'intendant. Si la paroisse ferme ses portes, les biens retournent à l'archidiocèse. L'archidiocèse procède à la vérification des comptes des paroisses. Lors de cette vérification des états financiers par l'archidiocèse, la paroisse reçoit toujours une très bonne cote.

*Reçus d'impôts.* La paroisse émet des reçus d'impôts pour les dons faits à la paroisse; par autorisation de l'archidiocèse, elle possède un numéro de bienfaisance à cette fin.

*Taxes diocésaines.* La taxe est calculée sur la base de 13 % des revenus. Il y a actuellement une augmentation de la taxe diocésaine en raison du répit de taxe accordé pendant la pandémie.

*Intérêts du Fond de prêts diocésain.* Oui des intérêts sont versés sur l'argent investi dans le Fond de prêts (3 % en ce moment). Les intérêts reçus de cette source apparaissent dans les états financiers de janvier. L'argent investi dans ce fonds permet au diocèse d'accorder des prêts aux paroisses dans le besoin. Par contre, si les difficultés financières persistent, il est reconnu qu'un prêt ne réglera pas la situation. Entre paroisses, on s'aide : par exemple, pour Notre-Dame-des-Champs et Saint-Hugues, le gros des salaires est payé par la paroisse Sainte-Marie. L'archidiocèse est l'employeur des prêtres; la paroisse paie le salaire.

*Abbé Polux Jean Baptiste.* L'assemblée demande des nouvelles de l'abbé Polux. Celui-ci est actuellement curé à la paroisse Saint-Rémi. Il se porte bien et il aime sa charge pastorale actuelle. On ignore encore s'il reviendra ou pas à la paroisse Sainte-Marie.

#### **Réception du rapport du CAT**

L'assemblée reçoit le rapport du CAT, sur une proposition de Gilles Ouellette, appuyée par Myrian Asezo. Merci au président du CAT.

### **6. Divers – brèves mises à jour des groupes et comités de la paroisse**

La parole est donnée aux groupes et comités qui désirent rendre compte de leurs activités très brièvement.

*Filles d'Isabelle.* Le recrutement a été fructueux ; il y a eu 12 nouvelles inscriptions, des personnes plus jeunes. Les Filles d'Isabelle se préparent à fêter leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation le 8 septembre.

*Chevaliers de Colomb.* Les Chevaliers de Colomb fêtent également leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. L'organisme appuie de ses dons la paroisse et des organismes communautaires. Il a aussi parrainé au printemps la corvée de nettoyage du stationnement, offrant aux bénévoles un goûter pour refaire leur plein d'énergie.

*Équipe de la pastorale du baptême.* L'équipe recherche des bénévoles pour aider lors des baptêmes (accueil des parents et des enfants et appui au ministre qui célèbre les baptêmes). C'est une mission de représentation de la paroisse dans la vie de foi des enfants et des familles.

*Développement et paix.* Merci aux paroissiens et paroissiennes. Les dons sont revenus à peu près à ce qu'ils étaient avant la pandémie. *Partagens – Serait-il possible que les dons mensuels faits à Partagens puissent être attribués aux paroisses?* Il est précisé qu'on ne pourrait pas inclure ces montants dans les états financiers de la paroisse puisque l'argent n'est pas versé à la paroisse. Par contre, il pourrait être intéressant de voir la répartition de ces dons par paroisse. C'est un bon point à partager avec les responsables de *Partagens*.

**Efforts d'intégration des jeunes.** Véronique Kanku exprime sa préoccupation dans la recherche de solutions pour faciliter l'intégration des jeunes dans la paroisse. C'est un bon sujet à explorer plus à fond en paroisse.

**Liturgie des enfants.** La liturgie des enfants a été offerte cette année aux deux semaines, avec une participation moyenne de 14 enfants. Un bon nombre de bénévoles aident assez assidûment à l'animation, mais l'organisation des liturgies et leur mise à l'horaire restent un défi. Certaines personnes prennent toutefois de l'assurance et sont mieux disposées à prendre l'initiative des liturgies. La survie des liturgies dans l'avenir dépend de l'engagement de nouveaux animateurs ou animatrices, qui puissent faire équipe, veiller à la préparation d'un horaire stable et au partage des responsabilités. Dans l'état actuel des choses, l'avenir de ces liturgies demeure assez incertain.

**Camps de jeunes.** Trois camps de jeunes ont été organisés lors des journées pédagogiques. Un bricolage était préparé en lien avec le thème (novembre – mime de l'évangile et visite de l'église – brico : argile pour tenir une bougie; janvier – pastorale sur le pardon – brico : globe figurine; lundi dernier – vive le printemps : patience, comment Jésus vivait quand il était jeune – brico : peinture d'une petite brouette et semence de graines). Il y a des filles mais aucun garçon en animation, même si quelques garçons participent à ces camps.

**Chapelle Saint-Claude.** Des jeunes de 6<sup>e</sup> année font maintenant la lecture à la chapelle. La chorale compte deux jeunes. Environ 70 personnes participent aux célébrations liturgiques du dimanche.

**Jeunes.** La paroisse compte un bon nombre de jeunes, mais très peu s'engagent en église sur une base régulière. Autrefois, bien des jeunes continuaient à fréquenter l'église après leur première communion, leur confirmation. Très peu le font maintenant. Changer cet état de chose représente un défi réel, partout en Église. Il faut investir dans l'espoir de changer les choses. Il faut oser des choses nouvelles. Myriam Asezo reconnaît que les jeunes viennent à l'église s'ils en ont le goût ou le temps. L'engagement, la participation en Église ne sont pas une priorité pour plusieurs.

## 8. Période de questions et suggestions

Yvonne remercie l'assemblée d'avoir si bien respecté la consigne d'être bref dans le partage des sujets d'intérêt. Elle vérifie si d'autres auraient des points ou des questions à partager.

## 9. Élections

Toutes les personnes en poste au CPP et au CAT poursuivent leur mandat. Il n'est donc pas nécessaire de tenir des élections. Par contre, toute personne intéressée à offrir ses services dans l'un ou l'autre de ces conseils serait bienvenue aux réunions. Il suffirait de communiquer avec la présidente du CPP ou le président du CAT.

## 10. Mot de la fin – Mgr Daniel Berniquez

Mgr Daniel remercie les gens de leur présence et souligne l'importance des questions et des réflexions qui nourrissent notre réflexion commune. Merci à l'équipe qui s'est occupée du goûter (Ghislaine, Yvonne, Marthe, Gilles), à l'équipe qui a organisé la jeu brise-glace (Claire et Daniel), à Yvonne qui a présidé la séance de ce soir. Il termine la séance en exprimant sa joie d'être le pasteur de cette paroisse et de marcher avec nous dans la foi.

## 11. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 50, d'un commun accord, sur proposition de Myriam Asezo, appuyée par Rafik Orfali.